

## Réaménagement de la route rue du Colonel-de-Casteljau

**Travaux.** La rue qui longe le Dojo départemental est réputée pour être dangereuse avec un virage à gauche très serré. La ville a décidé de réaménager la portion située avant le dit virage, afin de renforcer la sécurité des conducteurs, mais aussi des piétons.

Les travaux devraient durer trois semaines rue du Colonel-de-Casteljau, à proximité du Dojo départemental, d'après le chef de chantier, Fabien Masson, employé d'Eiffage travaux public est. Le groupe effectue les travaux de voirie pour la municipalité lédonienne.

### Circulation alternée de 8 à 17 heures

Le chantier a débuté ce lundi 26 janvier, et devrait



■ Un cheminement piéton est en cours de création. Photo Laetitia Achilli

prendre fin aux alentours du 13 février, voire un peu avant, si les « conditions météo sont favorables ».

Le but ? Réaménager totalement la route pour la rendre moins dangereuse. « Nous travaillons sur une portion d'une centaine de mètres, juste avant le virage qui est assez dangereux », explique le chef de chantier.

Au final, la route fera peu

neuve avec un nouveau cheminement piéton, créé pour plus de sécurité, une nouvelle aire bétonnée au niveau des bacs de dépôt du verre et un revêtement qui, lui, sera entrepris au mois de mars, avec le retour du beau temps d'après Laurent Vichard, élu à la voirie.

Pour ce faire, la route sera en circulation alternée tout au long des travaux, du

lundi au vendredi, de 8 à 17 heures, en moyenne.

Pour Laurent Vichard, ces travaux étaient nécessaires. « Nous avons remarqué que la fréquentation augmentait au fil de temps. Cela est dû au complexe sportif. On a commencé l'année dernière par créer l'abribus, il est donc logique de continuer avec le cheminement piéton. » ■

Laetitia Achilli

### Et aussi



■ Nicolas Debord. Photo P. Trias

### Affaire RC Lons-Debord : le verdict est tombé

Suite à l'appel du RC Lons, la chambre sociale du tribunal de Besançon a rendu son jugement dans l'affaire qui opposait le RC Lons à son ex-entraîneur, Nicolas Debord. Le club lédonien est condamné à verser environ 9 000 € à son ex-salarié. Ce dernier avait obtenu lors de l'audience aux Prud'hommes, sur les 50 000 € demandés, 17 000 € de dédommagement pour son licenciement. Ce jugement, acceptable pour le RC Lons, lève tout danger d'un éventuel dépôt de bilan. Le club, après une sévère reprise en main, semble faire table rase du passé et se tourne vers l'avenir avec un plus d'optimisme.

### 3 QUESTIONS À

## « Nous reversons nos recettes intégralement sans intermédiaires »

Christine Hudry, trésorière de l'association Jean Magnin Benkadi

### Quels sont les buts de votre association ?

Nous souhaitons répondre à une demande locale, notamment dans le domaine de l'éducation dans une région de brousse au Burkina Faso où les besoins sont énormes. Si aujourd'hui environ un enfant sur deux accède à l'école primaire, seuls quinze pour cent des jeunes entre 13 et 16 ans sont scolarisés. C'est pourquoi nous participons actuellement à la construction d'un collège, en finançant son électrification solaire.

### Comment faites-vous à distance ?

Nous connaissons bien



Photo Jean-Paul Barthelet

une Française bénévole qui est sur place depuis une quinzaine d'années et qui suit les travaux. C'est indispensable pour s'assurer que l'argent envoyé est utilisé à bon escient. Cela permet aussi un meilleur suivi de

l'école à trois classes que nous avons déjà financée à Benkadi.

### Comment peut-on vous aider ?

Nous avons des adhésions, des dons, des subventions et les bénéfices de manifestations culturelles que nous organisons. Les recettes sont intégralement destinées à financer nos réalisations, sans intermédiaires. Nous n'avons quasiment aucun frais de fonctionnement. Nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre.

Association Jean Magnin Benkadi, centre social, rue de Pavigny à Lons-le-Saunier ou : benkadi@laposte.net

## ECLA accueille 80 élèves ingénieurs de Besançon

Créer du lien entre les entreprises locales et les étudiants, favoriser l'entrepreneuriat : c'est l'objectif d'un atelier qui rassemble 80 étudiants venus de Besançon (Université de Franche-Comté). Cet atelier, qui se déroule sur deux jours à la Maison diocésaine de Montciel, mettra en relation de futurs ingénieurs avec nos entreprises innovantes. Deux secteurs d'activité ont été ciblés : la création-reprise d'entreprise (grâce aux nouvelles technologies) et la filière recyclage des déchets. Ce dernier secteur d'activité fait preuve d'une belle vitalité, à l'instar de la licence pro « gestion et traitement des déchets », qui affiche d'excellents taux de placement : tous les diplômés trouvent du travail. Pour renforcer cette offre de formation, un diplôme universitaire (DU) et un master pourraient voir le jour à Lons, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté. Un partenariat auquel l'Espace communautaire Lons agglomération (ECLA) et la Maison de l'emploi sont très attachés. Le directeur de celle-ci, John



■ Comment créer de l'emploi à travers de nouvelles entreprises et la filière « recyclage des déchets » ? Photo d'illustration DR

Huet, précise : « c'est grâce à ce partenariat que nous accueillons ces 80 élèves ingénieurs. » Les étudiants seront reçus ce soir en mairie pour une rencontre officielle avec les élus lédoniens. Leur atelier se terminera demain par une restitution des travaux en présence des promoteurs de ce projet : ECLA, Université de Franche-Comté, PEPITE Bourgogne Franche-Comté (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). D'autres partenaires seront également présents : Juratri, Rudologia, Juratic, Chimirec, Sydom, Tryadis, Tech Power, etc. ■

TEMOIN D'UN ÉVÉNEMENT VOUS AVEZ UNE INFO **FIL ROUGE** N° 0 800 07 68 43